

Next Generation Technology Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class A2 USD

ISIN: LU1861215975

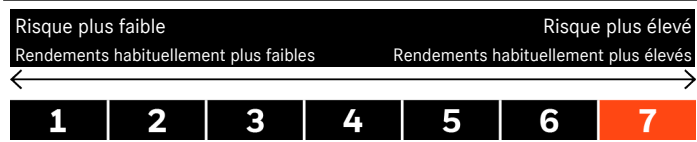
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à maximiser le retour sur investissement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds de manière cohérente avec les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- ▶ Le Fonds investit au moins 70 % du total de son actif dans des titres de participation, comme des actions, de sociétés étrangères exerçant comme activités économiques principales la recherche, le développement, la production et/ou la distribution de technologies nouvelles et émergentes.
- ▶ Le Fonds se concentrera sur les thèmes de technologies de nouvelle génération tels que l'intelligence artificielle, l'informatique, l'automatisation, la robotique, l'analyse technologique, le e-commerce, les systèmes de paiement, les technologies de la communication et la conception générative. Dans des conditions de marché normales, le Fonds investira dans des titres de participation de sociétés à grande, moyenne ou petite capitalisation boursière (la capitalisation boursière est le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions émises). Bien que le Fonds investira principalement dans des sociétés établies sur des marchés développés du monde entier, le Fonds pourra également investir sur les marchés émergents.
- ▶ Le total de l'actif du Fonds sera investi conformément à sa Politique ESG, comme divulgué dans le prospectus. Pour plus de détails concernant les critères ESG, veuillez consulter le prospectus et le site Web de BlackRock à l'adresse <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf>
- ▶ Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- ▶ Le Fonds est activement géré. Le Conseiller en investissement sélectionne à sa discrétion les investissements du Fonds et n'est pas contraint par un indice de référence dans ce processus. L'indice MSCI All Countries World Index doit être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Fonds. Les investisseurs devraient utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en dollar américain, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 7 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
 - Les investissements en titres technologiques sont soumis aux risques d'absence ou de perte de droits de propriété intellectuelle et à l'évolution rapide de la technologie, des réglementations nationales et de la concurrence.
 - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible aux événements locaux, que ces derniers relèvent de l'économie, du marché, de la politique, du développement durable ou du cadre réglementaire.
 - La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
 - Le Fonds vise à exclure les sociétés exerçant certaines activités non conformes aux critères ESG. Il est donc recommandé aux investisseurs de procéder personnellement à une évaluation éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements du Fonds comparativement à un fonds qui n'y serait pas soumis.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 01 août 2022. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5.00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1.82 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

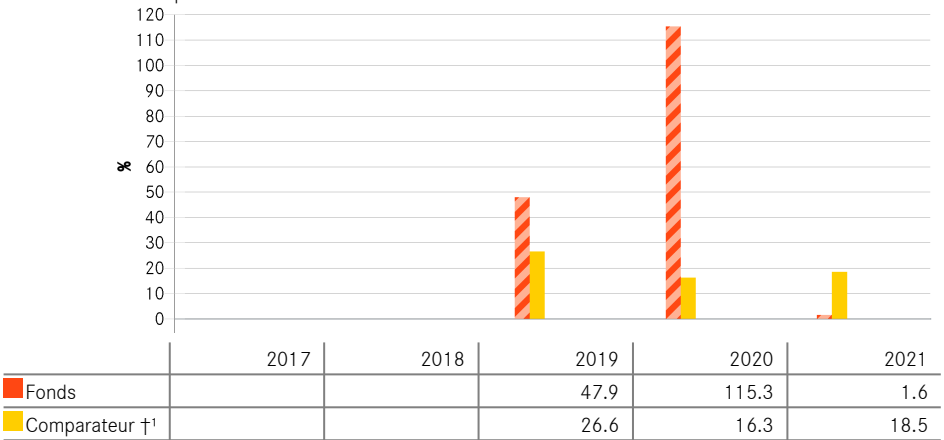
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en USD pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2018. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2018.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† MSCI All Country World Index (USD)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



⚠ Durant cette période, la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Le représentant Suisse du Fonds est BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich. L'agent payeur du Fonds est State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zürich. Le prospectus complet, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant suisse.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.